



COMPTE RENDU CDAS DU 14 AVRIL 2014

Après lecture des liminaires (celle de FO en copie), l'ordre du jour est abordé.

I-Compte-rendu annuel d'activité de la psychologue

Madame Ducatteau intervient sur la demande des agents ou par recommandation par un tiers lorsqu'ils rencontrent des difficultés d'ordre relationnel familial et ou professionnel depuis 1999. La prise en charge de vacations se fait sur les crédits du BIL.

Les entretiens respectent la confidentialité, ils peuvent donner lieu à autorisation d'absence sur présentation d'une convocation que le délégué départemental rédige **sans l'indication du motif du recours aux services sociaux.** La psychologue travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les médecins de prévention en cas de nécessité et dans le cadre strict du secret médical partagé.

En 2013, 127 entretiens concernant 64 personnes ont été réalisés. Pour plus de la moitié des personnes concernées, 36, la demande était initiée pour des raisons essentiellement professionnelles et 2 présentaient des cas de réelle dépression réactionnelle professionnelle. Le rythme des consultations est très variable et aléatoire, il y a des périodes de "sur-fréquentation" sans que l'on puisse déceler des raisons objectives.

Si ces interventions permettent au personnes de prendre du recul et de s'inscrire dans une nouvelle dynamique favorisant la relation aux autres, et conscients du fait que l'échantillon de la population reçue n'est pas représentatif, **FO FINANCES a souligné que l'organisation même du travail présentait un risque de mal-être.** A

Section locale Force Ouvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgfp.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental FO DGFIP59 : www.fo-dgfp-sd.fr/059/

ce sujet, nous avons interpellé le président pour connaître la nature des démarches entreprises afin de pallier ce problème clairement identifié nonobstant le nombre restreint de personnes qui s'attachent les services de la psychologue des services .

Il apparaît que la prise en compte de ces risques aboutisse à une réelle réflexion . Pour les agents en plus grande difficulté, les origines sont polyfactorielles , le manque d'effectif nous paraissant la cause première du mal être dans les services et l'organisation du travail reste sujet à débat national. Au niveau local, une personne habilitée a pu rencontrer les agent du centre d'encaissement STC afin d'échanger sur les conditions de travail et les modalités organisationnelles du service. Par ailleurs, suite à des actes graves, les représentants syndicaux du CHS ont demandé à ce que soit diligentée une enquête afin d'examiner les facteurs de risques dans les postes concernés en complément de nombreux groupes de réflexion sur ce sujet.

FO évoque également la situation d'agents handicapés ou de retour de maladie qui se dégradent car ils se sentent parfois stigmatisés. FO souligne l'impérieuse nécessité de dynamiser la tolérance au sein des équipes. Pour ce faire, il convient d'aider les cadres souvent démunis face aux situations difficiles. FO propose la création d'une cellule d'appui aux cadres.

La DDPP (Direction Départementale Protection de la Population) explique que face aux risques psycho-sociaux , un audit et une évaluation des risques a été entrepris, par des visites de locaux et entretiens avec les équipes. Ce dispositif a été co-financé (fonds de modernisation DDI/DDPP).

La psychologue a regretté que souvent les collègues attendent trop avant de demander de l'aide et que souvent les situations deviennent difficiles.

II-APPROBATION DU PROCES-VERBAL de la REUNION du 28.01.2014

Le PV du 28 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité.

Section locale **Force Ouvrière DGFIP59** : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO DGFIP59** : www.fo-dgfip-sd.fr/059/

III- Compte rendu du CNAS du 3 avril 2014

1)Point souvis pour avis.

1-1. Arrêté du 15 janvier 2002

Il est proposé , après plusieurs groupes du 15 janvier 2002 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'action sociale.

Certaines organisations syndicales ont souhaité que les retraités puissent siéger dans les CDAS en qualité de titulaire ou suppléant.

L'administration réserve sa réponse, il a été rappelé que les retraités peuvent déjà être convoqués en tant qu'expert.

1-2-Doctrines d'emploi du correspondant social

Un second groupe de travail s'est tenu le 11 février 2014. Il avait pour but de stabiliser et uniformiser la doctrine d'emploi dont le volet action sociale est présenté pour avis au CNAS. Le profil requis, les missions et les conditions d'exercice de ces missions ainsi que la formation du correspondant social est mentionnée.

2)Points d'information.

2-1 Point d'information sur le CESU, nouvelle prestation d'action sociale, en faveur de la garde d'enfants de 7 à 12 ans.

La prestation sera expérimentale sur 3 régions , dont la nôtre. Pour l'instant le projet en est au stade de la publication du marché public.

2-2 Autres informations.

Le dispositif de secours dans les ministères financiers a été présenté. Des améliorations ont été proposées à court et moyen terme.

-augmentation du montant maximum du secours dans certains cas

-prise en compte de situation exceptionnelle, d'aide à domicile dans les cas d'urgence.

-réflexion sur la mise en place d'un prêt personnel à taux zéro sans caractère social.

IV-COMPTÉ RENDU ANNUEL D ACTIVITE 2013

Nous accueillons pour son premier CDAS la conseillère technique régionale , madame Bariza Zoubir. Elle travaille en étroite collaboration avec Sophie Gestas, Sandrine Lesourd et prochainement une nouvelle collègue qui arrivera le 1er juin suite au départ de Nicolas Saenen. Les pratiques des assistantes sociales évoluent

Section locale **Force Ouvrière DGFIP59** : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO DGFIP59** : www.fo-dgfip-sd.fr/059/

ce qui explique la baisse légère du montant des aides et secours, puisque tous les paramètres des situations sont mieux pris en compte et le recours aux aides pécuniaires s'avère de moins en moins la seule solution proposée. Dans cette dynamique, les assistants sociaux suivent ou proposent des formations telle que l'addictologie, le suivi budgétaire par exemple. Elles proposent également (diffusion de l'information à venir) une conférence débat sur le sujet "mieux consommer à la maison" et plus tard "être parent d'adolescent".

Confrontées chaque jour aux difficultés croissantes de nos collègues tant sur le plan personnel que professionnel, elles notent toutefois dans leur rapport que les soucis d'ordre professionnel sont en augmentation même si elles relativisent ce constat en raison du faible nombre de collègue en valeur relative s'adressant à l'action sociale. Toutefois , il est important de noter que les personnes en difficulté s'adressent parfois à d'autres structures extérieures à l'administration pour résoudre leurs problèmes et ce malgré les nombreuses visites de poste et permanences pour permettre de toucher le plus grand nombre.

Pour ce qui est de l'exécution du BIL, nous rappelons que l'intégration des coins repas dans le BIL ne doit pas conduire à amputer en fin d'année le budget du BIL pour combler les demandes excédentaires par rapport au prévisionnel.

Depuis, cette année, à notre initiative suite à une demande d'étude du nombre de participants par tranche de quotient, familial, cf CDAS d'avril 2013, il est proposé un abondement de la participation des services sociaux aux sorties pour les personnes relevant des trois premières tranches de quotient familial. Les inscriptions à la première sortie de l'année, parc Bellewaerde et Ypres , a permis de mettre en évidence une participation accrue des personnes concernées.

Section locale **F**orce **O**uvrière DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO** DGFIP59 : www.fo-dgfip-sd.fr/059/